

SEANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2016

ORDRE DU JOUR

1. Attribution des marchés de travaux pour la route reliant l'AFUA Mittelfeld à la rue de Matzenheim
2. Divers

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRUGGER,

Membres présents : Denis SCHULTZ, Jean-Paul BRUGGER, Pierre SCHNEIDER, Martine WALTER, Maurice WEIBEL, Nathalie JACQUEMIN, Bruno KIENNERT, Amandine FAUVET, Laurent REINHOLD, Gwendoline HURSTEL, Luc SCHIMPF.

Membres excusés :

Anny RIEGEL-SUR, sans procuration
Fabienne TUSSING, procuration à Denis SCHULTZ
Stéphanie BOEHRER-KINTZ, procuration à Jean-Paul BRUGGER
Jean-François MAILLOT, procuration à Pierre SCHNEIDER

Point de l'ordre du jour N° 1.

Objet : Attribution des marchés de travaux pour la route reliant l'AFUA Mittelfeld à la rue de Matzenheim

La commission d'appel d'offre du groupement de commande s'est réunie jeudi 10 Mars 2016 à 18h00 pour l'attribution des marchés de travaux.

La Commission du groupement de commande propose au Conseil Municipal d'attribuer les marchés comme suit :

- ▶ Lot n° 1 - VOIRIE à l'entreprise VOGEL (Scherwiller) pour un montant global de **283 513.02 € H.T., soit 340 215.62 € T.T.C., après remise de 4.50 %**, dans le cadre de la négociation.

Soit :

AFUA Mittelfeld : 252 309,11 € H.T., soit 302 770,93 € T.T.C.

Commune de SAND :

Tranche Ferme : 10 692,90 € H.T., soit 12 831,48 € T.T.C.

Tranche Conditionnelle : 20 511,01 € H.T., soit 24 613,22 € T.T.C.

- ▶ Lot n°2 – ASSAINISSEMENT à l'entreprise EUROVIA (Molsheim) pour un montant global de **175 573.30 € H.T., soit 210 687.96 € T.T.C., après remise de 5.00 %**, dans le cadre de la négociation.

Soit :

AFUA Mittelfeld : 161 373,65 € H.T., soit 193 648,38 € T.T.C.

Commune de SAND : 14 199,65 € H.T., soit 17 039,58 € T.T.C.

- Lot n°3 – RESEAUX SECS à l'entreprise **VIGILEC (Sélestat)** pour un montant de **74 628.65 € H.T., soit 89 554.38 € T.T.C., après remise de 2.50%, dans le cadre de la négociation.**

Soit :

AFUA Mittelfeld : 64 192,54 € H.T., soit 77 031,05 € T.T.C.

Commune de SAND :

Tranche Ferme : 5 329,35 € H.T., soit 6 395,22 € T.T.C.

Tranche Conditionnelle : 5 106,76 € H.T., soit 6 128,11 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** l'attribution des 3 lots selon la proposition de la Commission d'Appel d'Offre du groupement de commande ;
- **d'autoriser** le Maire à signer les pièces propres au marché à la Commune de Sand (les tranches conditionnelles ne sont pas affermies).

Les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au BP 2016

Adopté à l'unanimité

Point de l'ordre du jour N°2.

Objet : Divers

- demande de subvention de l'école maternelle

L'école maternelle demande une subvention de 45 € pour la sortie du 7 mars 2016 franco-allemande avec le jardin des enfants de Sand en Allemagne.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de **45€** à l'école maternelle de Sand pour la sortie du 7 mars 2016.

Adopté à l'unanimité

- demande de subvention de l'école maternelle

L'école maternelle demande une subvention de 160 € pour leur sortie sportive à Wittisheim du 20 juin 2016.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'octroyer une subvention de **160 €** à l'école maternelle de Sand pour la sortie du 20 juin 2016.

Adopté à l'unanimité

- accessibilité des bâtiments, travaux église-remplacement du mur existant

Jean-Paul BRUGGER, Adjoint, présente le devis complémentaire de S.A.T.M pour un montant total de 4 944,00 €/HT soit 5932,80 € /TTC, établi suite aux travaux déjà engagés pour l'accessibilité de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter le devis complémentaire de S.A.T.M. – Route de Meistratzheim - 67210 VALFF pour un montant total de 4 944,00 €/HT soit 5932,80 € /TTC.

Adopté à l'unanimité

- accessibilité des bâtiments, travaux école maternelle - accès PMR

Jean-Paul BRUGGER, Adjoint, présente le devis de S.A.T.M pour un montant total de 800,00 €/HT soit 960,00 € /TTC, établi conformément à partir des engagements pris dans l'agenda d'accessibilité pour 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter le devis de S.A.T.M. – Route de Meistratzheim - 67210 VALFF pour un montant total de 800,00 €/HT soit 960,00 € /TTC.

Adopté par 13 (treize) voix pour et une (une) contre (Martine WALTER).

- Prolongation d'un emploi d'avenir

Vu la délibération N°2013/4 du 4 février 2013,

Vu les explications du Maire,

Vu la décision du 8 janvier 2016 d'aide à l'insertion professionnelle accordée par l'État, représenté par la Mission Locale de Sélestat

Le Maire propose au conseil municipal :

La prolongation de l'emploi d'avenir pour les fonctions d'agent d'entretien à raison de 35 heures par semaines, du 18 février 2016 au 3 juin 2016, avec une rémunération basée sur le SMIC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir,

Vu le décret n° 2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir,

Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir,

DECIDE :

- d'adopter la proposition du Maire,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants,
- d'autoriser le Maire à signer les documents y afférents et à percevoir l'aide.

Adopté à l'unanimité

Le conseil municipal est clos à 21h05.